

Communiqué de presse du collectif "Touche pas ma ZEP" - Lundi 28/11

Madame la Ministre, le compte n'y est pas ! Toutes et tous en grève Mardi 29/11.

Depuis plusieurs mois maintenant les enseignants mobilisés du collectif "touche pas ma ZEP" réclament la publication d'une carte élargie des lycées en éducation prioritaire avec un label commun donnant des garanties en termes de moyens pour les élèves (effectifs par classe, dédoublements, vie scolaire...) et de compensations spécifiques pour l'ensemble des personnels (indemnités, droit à la mutation...) à même de stabiliser les équipes.

Après la première journée de grève, le 29/09, le Ministère annonçait la prorogation des indemnités ZEP pour deux ans. Après la seconde journée de grève, le 11/10, il faisait paraître un décret annonçant le maintien des bonifications spécifiques pour les mutations là aussi pour deux ans. Mais ces annonces ont été jugées insuffisantes à double titre. D'une part, elles relèvent d'une "clause de sauvegarde". Cette expression du Ministère a été forgée lors de la refondation de l'éducation prioritaire dans les écoles et collèges pour accompagner la sortie de certains établissements de la liste des REP et REP+. Son utilisation pour les lycées revient donc à signifier leur sortie programmée de l'éducation prioritaire, ce que nous ne saurions accepter. D'autre part, ces annonces laissent de côté la principale demande du collectif "touche pas ma ZEP", à savoir la garantie des moyens nécessaires pour faire réussir les élèves.

Or, à la veille d'une grève qui s'annonce extrêmement suivie et face à un mouvement qui ne cesse de s'étendre comme en atteste le fait que 87 lycées de 14 académies aient signé l'appel "touche pas ma ZEP" et qu'une intersyndicale nationale se soit constituée, le Ministère vient ce lundi de faire de nouvelles annonces.

Elle prévoit en effet d'attribuer 450 postes nouveaux à la rentrée 2017. Mais ces annonces demeurent très éloignées des revendications du collectif. D'abord, dans un contexte de démographie en hausse, une partie de ces postes ne servirait qu'à absorber le surplus d'élèves qui arrivent en lycée. De plus, cette annonce demeure très opaque puisqu'en l'absence de tout classement reposant sur des critères clairs, rien n'indique si ce nombre de postes correspond aux besoins réels ni comment ces moyens seront répartis, notamment dans certains établissements n'ayant à ce jour aucun label d'Éducation Prioritaire alors même que les conditions sociales et scolaires qui les caractérisent devraient ouvrir droit à des moyens supplémentaires. Enfin, cette annonce ne concerne que la rentrée 2017. Après cette date, aucune garantie sur les moyens et donc sur les effectifs limités par classe, sur le maintien des cours en demi-groupe, des projets, etc., autant de conditions essentielles à la réussite de nos élèves.

Quant aux annonces sur les indemnités et les mutations, la Ministre présente comme une nouveauté ce qu'elle a déjà annoncé il y a de cela un mois face à l'ampleur du mouvement actuel. De plus, ces garanties ne sont que très provisoires puisqu'elles relèvent d'une clause de sauvegarde et sont donc vouées à disparaître à très court terme.

Enfin, la déclaration de la Ministre selon laquelle "les moyens devraient être prolongés le temps que soit construite dans la concertation une nouvelle cartographie" est totalement inacceptable. Le collectif "touche pas ma ZEP" demande la publication avant 2017 d'une carte élargie de l'éducation prioritaire pour les lycées. Contrairement aux allégations de la Ministre, la publication de cette carte est crédible à plus d'un titre.

Elle est techniquement possible car la carte des collèges REP et REP+ a été construite en deux mois en 2014.

Elle est légitime puisque l'annonce de la publication d'une carte pour les lycées date des assises de l'éducation prioritaire de 2014 (Vincent Peillon). Cela fait donc plus de deux ans que nous attendons sagement !

Le collectif "touche pas ma ZEP" continuera donc de se mobiliser pour obtenir des annonces sérieuses et crédibles de la part du Ministère. Rappel des revendications...

Demain, mardi 29/11, nous serons massivement en grève et nous continuerons de pointer les contradictions d'un Ministère qui prétend partout faire de l'éducation sa priorité et qui organise dans le même temps la destruction programmée de l'éducation prioritaire pour les lycées, abandonnant ainsi la jeunesse des quartiers populaires...

Contacts presse :

- Lucas Francheteau (lycée Joliot-Curie de Nanterre) : 06 83 02 81 30
- David Pijoan (Lycée Guy de Maupassant de Colombes) : 06 52 14 48 78
- Rafikha Bettayeb (lycée de Prony d'Asnières) : 06 27 19 67 19
- Alexandre Mares (lycée Jean-Jaurès d'Argenteuil) : 06 85 74 61 59
- Noé le Blanc (lycée Paul Eluard de Saint-Denis) : 06 51 56 51 95